









« Investo in Senegal »

Expériences d'investissement d'une nouvelle génération de la diaspora

Webinaire de partage d'expériences 17 novembre 2022 – Dakar, hôtel Sokhamon



Sommaire:

p. 2
p. 3
p. 5
p. 6
p. 6































CONTEXTE

La fragilité de l'économie sénégalaise est la cause principale de la migration depuis les zones les plus vulnérables où le taux de chômage des jeunes est très élevé et les contraintes du secteur privé limitent la capacité de créer des emplois. Les MPME représentent 90 % de l'environnement commercial et 30 % du PIB, comme indiqué dans le Plan Sénégal Émergent (PSE 2). Cependant, elles font face à d'énormes difficultés pour accéder au financement et notamment aux prêts bancaires et représentent seulement 16 % du portefeuille des banques. Les principales contraintes sont : 1) les taux d'intérêt élevés, 2) les prêts à court terme pas toujours adaptés aux besoins des MPME, 3) les exigences en matière de garanties et 4) la faiblesse des fonds propres des MPME qui ont une incidence sur leur capacité à mobiliser des ressources et à faire face à leurs besoins d'investissement. L'Italie est, selon les données de la Banque Mondiale, le premier pays d'arrivée des migrants sénégalais (26,2 % des Sénégalais à l'étranger sont en Italie, contre 20,9 % en Espagne et 11,7 % en France). L'Italie reste ainsi l'une des portes principales vers l'Europe.

Le PSE encourage la création des MPME comme un moyen efficace de stimuler la croissance et l'emploi. Il vise en particulier à améliorer l'environnement des affaires des MPME grâce à un appui technique et financier et à un renforcement des capacités. Parmi les objectifs du Document de Stratégie Conjointe européenne pour le Sénégal (2018-2023) on note :

- i) le soutien à la création d'emplois durables et de qualité par le secteur privé afin de favoriser une croissance économique inclusive et durable et réduire la pauvreté ;
- ii) le renforcement de la gestion des flux migratoires réguliers et irréguliers en tant que facteur de promotion du développement durable. Conformément aux objectifs du Fonds Fiduciaire de l'UE pour l'Afrique, la promotion des opportunités économiques est un levier pour lutter contre la migration économique irrégulière des jeunes. Les acteurs locaux décentralisés (sociétés privées, publiques et civiles) jouent un rôle fondamental dans le développement en identifiant les domaines prioritaires, et la validation des plans de développement local pour la mise en œuvre de cette initiative.











LE PROGRAMME PLASEPRI/PASPED

Le projet PASPED (Projet de contraste à la migration irrégulière à travers l'appui au Secteur Privé et à la Création d'Emplois au Sénégal) est financé dans le cadre du « fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique ». Une Convention de délégation a été signée le 14 décembre 2018 entre l'Union européenne (UE) et l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS). La Caisse des Dépôts et Prêts (CDP) est Co-délégataire de l'action.

Le PASPED complète la deuxième phase du projet PLASEPRI (Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la Valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie) et poursuit les mêmes objectifs en termes d'assistance financière et technique pour le développement des PME ainsi que de soutien au potentiel économique local et à la diaspora italienne au Sénégal.

Le projet PASPED a, plus particulièrement, pour objectif de réduire les risques liés à la migration aventuriste grâce au soutien au secteur privé et à la création d'emplois au Sénégal. De plus, il vise à créer une plateforme fournissant une assistance financière et technique pour contribuer au développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) sénégalaises en renforçant le potentiel économique local et celui de la diaspora en Italie et, plus généralement, en Europe.

La stratégie est de mettre à disposition des ressources humaines et financières pour sensibiliser et promouvoir le développement du secteur privé dans des régions ciblées de Dakar, Diourbel, Thiès, Kaolack, Louga et Saint-Louis, ainsi qu'un accompagnement des investissements productifs de la diaspora vers son pays d'origine.

Principaux résultats de la PLASEPRI/PASPED

Assistance technique et financière aux MPME

Sur la période 2020-2022, pendant la crise sanitaire et économique, **195 MPME** ont été identifiées pour bénéficier d'une **subvention d'environ 2 milliards FCFA** (plus de 3 millions d'euros) et **1 320 MPME d'une assistance technique** (business plan, business développement, gestion RH, etc.). **En termes d'emploi**, la subvention a soutenu **l'emploi de plus de 7 000 salariés.**

La PLASEPRI/PASPED, à travers le crédit concessionnel de Cassa Depositi e Prestiti (CDP), a financé 204 entreprises d'une valeur financière de plus de 1 milliard 300 millions FCFA (2 millions d'euros) et accompagné techniquement et refinancées 10 structures de microfinance.

Le PLASEPRI/PASPED a donc mis en place une stratégie d'appui au secteur privé sénégalais en appuyant les PME touchées par la crise et en réponse de la Covid 19. Pendant la première phase des subventions PLASEPRI/PASPED, la « production solidaire » des PME, sous forme de dons en nature : avec le premier plafond la subvention a permis de distribuer de denrée alimentaire pour 499 tonnes au profit de 121 022 bénéficiaires. Sept tonnes de farine infantile ont été mises à dispositions de la Cellule de lutte contre la malnutrition.











Insertion professionnelle des jeunes

L'investissement du PLASEPRI/PASPED pour la subvention des contrats de stage rémunérés des deux phases (2020-2022) est d'environ 2 milliards FCFA (3 300 000 euros). L'action a permis d'impliquer environ 2 274 jeunes diplômés dans 1 084 MPME, sachant qu'environ 33 000 candidats ont participé aux appels régionaux PASPED.

Accompagnement des investissements de la diaspora

Grâce à un appel public en Europe (<u>www.investoinsenegal.org</u>) pour créer un projet d'entreprise au Senegal, 1 197 propositions des sénégalais présents en Europe ont été reçues de neuf pays européens : France, Allemagne, Espagne, Italie, Suisse, Finlande, Grèce, etc...

Ce soutien à la création d'entreprises au Sénégal par des Sénégalais vivant en Europe, a conduit le PLASEPRI/PASPED à financer 51 entreprises bénéficiaires pour un montant total de plus de 720 millions FCFA (1 110 00 euros). Les subventions du PLASEPRI/PASPED aux entreprises de la diaspora vont de 5 000 à 30 000 euros.

Financement

La mise en œuvre du programme global unique PLASEPRI/PASPED repose sur trois sources de financement d'une valeur totale de 27 milliards FCFA (41 millions d'euros), réparties comme suit :

- 1) Le Gouvernement d'Italie : par le biais d'un crédit concessionnel de plus de 8 milliards FCFA (13 M€).
- 2) Le Gouvernement du Sénégal à travers le ministère des Finances et du Budget en fournissant un « fond revolving » dérivé de la première phase du PLASEPRI, d'un montant de 9 milliards FCFA (plus de 13 millions d'euros).
- 3) L'UE à travers le financement du PASPED dans le cadre du Fonds fiduciaire avec un budget de plus de 9 milliards FCFA (14 303 200 euros).











INVESTO IN SENEGAL

Investo in Senegal : une mobilisation de la diaspora sénégalaise en Europe et en Italie pour investir au Sénégal

Dans le cadre de la composante 4 du PASPED, l'activité *Investo in Senegal*, lancée par l'AICS Dakar, a permis, au fil du temps, de sélectionner d'abord un consortium d'ONG coordonné par l'AMREF (African Medical and Research Foundation) et ensuite le Bureau de Mise à Niveau, qui accompagne toujours les activités des entrepreneurs de la diaspora sénégalaise dans leurs activités d'investissement productif. Les consulats de Milan et de Naples ont été des interlocuteurs importants car ils ont permis, dans la première phase des activités en Italie, de toucher les citoyens sénégalais sur tout le territoire national italien.

Parmi les **1197 propositions reçues** à l'appel « Investo in Senegal » publié en Europe par des sénégalais résidents en Italie, Espagne, France et Allemagne, 67 projets ont été présélectionnés pour développer un business plan sous l'accompagnement technique du consortium d'ONG coordonné par AMREF.

51 entreprises ont été retenues pour bénéficier d'un financement entre 5 000 et 30 0000 euros, pour un total de 1 100 000 euros. Les projets sélectionnés sont basés dans les six régions du Programme PLASEPRI/PASPED (Dakar, 16; Thiès, 17; Saint-Louis, 5; Louga, 2; Diourbel, 2; Kaolack, 1; 5 multi-région entre Dakar, Thiès et Saint Louis). Ils couvrent plusieurs secteurs d'activité, notamment l'artisanat, l'élevage, la pêche, la transformation de produits agricoles, l'industrie, la fourniture de services aux personnes 2 (tourisme, éducation, hôtellerie) et aux entreprises (location de machines de production, gestion d'événements).

Les proposants, dont 12 ont moins de 35 ans (23%) et dont 24 sont femmes entrepreneuses (46 %), proviennent de l'Italie et de la France. La grande majorité est déjà employée, avec un emploi salarié ou en gére une activité indépendante. Par ailleurs, il faut noter le niveau d'études des proposants, dont 13 ont obtenu un diplôme de formation professionnelle, 10 possèdent une licence universitaire (BAC+3), 8 ont obtenu un master ou un BAC+5 et 4 sont étudiants universitaires. Ainsi, en résumé, 67 % des promoteurs hommes et femmes qui ont été accompagnés et reçu la subvention PLASEPRI/PASPED sont titulaires d'un diplôme ou d'un certificat de formation professionnelle.











Trois exemples de projets entrepreneurials

Casa Mia Keur Gui

Une fabrique de meubles de qualité au cœur de Dakar née de l'expérience de son fondateur, M. Malick Touré, qui a su transférer une passion et un savoir-faire de l'Italie au Sénégal.

Baobab Couture Italie-Sénégal

Un atelier de couture entre Turin et Saint Louis fondé grâce à l'engagement du styliste M. Malick Niang, qui travaille à l'innovation de la mode sénégalaise.

Sunu Aliment Terre

Cinq jeunes agronomes se sont engagées dans un projet de transformation des céréales locales et de production des pépinières au service de leur communauté.

CONTACTS MEDIAS

- Francesco Mele, Expert codéveloppement et employabilité des jeunes PASPED.
 francesco.mele@aics.gov.it
- Chiara Barison, Responsable communication AICS Dakar. chiara.barison@aics.gov.it